

COMMUNIQUÉ DE PRESSE/RADIO
VERIFICATION DES INSTRUMENTS
DE POIDS ET MESURES

Le Département de Métrologie Légale du Ministère du Commerce et de la Protection des Consommateurs offrira un service de vérification de balances et d'instruments de mesure aux commerçants du district de **Savanne du mardi 19 avril au vendredi 22 avril 2022 au Centre Social de Surinam de 09h00 à 14h00.**

Les commerçants de cette région, dont les balances et les instruments de mesure doivent être vérifiés ou revérifiés, sont priés d'apporter leurs équipements **au Centre Social de Surinam** pendant la période susmentionnée.

Les commerçants sont priés de se munir de leur carte d'identité et de leurs anciens certificats de vérification.

Les instruments soumis à la vérification doivent être propres et en bon état.

15 avril 2022

**Ministère du Commerce
et de la Protection des
Consommateurs
SICOM Tower, Ébène**

Tel : 210 0737, 210 2748